

Ammonitrate

33.5 %

Composition

**N****33,5%**

Azote sous forme ammoniacal 16,7%

Azote sous forme nitrique 16,8%

Caractéristiques



Forme	Granulé
Mode d'apport	Jusqu'à 36 m (selon les épandeurs centrifuges)
Granulométrie	95% de passant à 2-5 mm
Densité	+/- 0,95 kg/l

Conditionnement



Vrac

Big bag

Sac

Les plus



L'ammonitrate est la forme d'azote la plus efficace et efficace aujourd'hui pour la nutrition des cultures.



Assimilation en deux phases, immédiate et plus tardive



Peu de volatilisation de l'azote



Qualité optimale du granulé



Homogénéité d'épandage y compris en grande largeur

Descriptif



L'ammonitrate 33.50% est un **engrais azoté à base de nitrate d'ammonium**. Il combine à la fois l'azote sous forme ammoniacale et nitrique.

Le nitrate est considéré comme la **principale source d'azote** pour les plantes :

- il est facilement assimilable par les plantes et directement disponible.
- **action rapide** pour les cultures
- supprime les risques de pertes lors des phases de minéralisation de l'urée en ammonium et de l'ammonium en nitrate.

L'ammonium est minoritairement absorbé par les racines, ou progressivement transformé en nitrate par les micro-organismes du sol.

- Rapidité de la nitrification selon le **pH**, de l'**aération** et de la **température** du sol.
- Nitrification variant de **une à plusieurs semaines**.

Préconisation d'usage



Il peut être utilisé à différents stades végétatifs des plantes cultivées. L'apport de l'azote est réglementé par les directives nitrates départementales. Veuillez vous informer de la réglementation en vigueur avant l'épandage du produit.

L'utilisation d'outils de pilotage est conseillée.

Précaution d'emploi & de stockage



- Se protéger avec un masque, des lunettes et des gants lors de la manipulation du produit.
- Eviter de manger, boire ou fumer dans les endroits où le produit est manipulé.
- Stocker les engrais dans un bâtiment propre, aéré et sur un sol de plain-pied préalablement nettoyé, sec et sans fissure.
- Stocker à l'écart de tout produit potentiellement inflammable, des emballages vides, de produits agricoles combustibles (foin, paille, sciure, pneus...).
- Séparer le stockage d'engrais des autres produits qui peuvent aussi être source de contamination en cas de sinistre (fioul, produits phytosanitaires, détergents).
- Stocker à l'abri de toute source de chaleur (éclairage, chauffage ou fils électriques).
- Proscrire tout apport direct de chaleur (soudure, flamme, moteur en marche ou gaz d'échappement pouvant créer un point chaud).